

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

3

12 -09- 1995

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION
SOCIALE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ARLON, BASTOGNE, MUSSON, NEUFCHATEAU
CHEMIN DE WEYLÉR, 2
6700 ARLON

Ref.: *Y.D.* / 8006018 / Dossier pédagogique 50797

OBJET : DOSSIERS PÉDAGOGIQUES RÉGIME 1

Unité de formation : INITIATION A LA RÉCEPTION PAR SATELLITES
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE
 TRANSITION
Code Référence : 224101U21E1

dom. : 205

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Melle Schets (02/238.86.54) ou Mr Fortemps(02/238.87.24) ou Mr Dejardin(02/238.87.24)

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 BIS

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

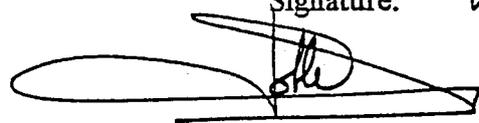
Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique/réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

- 1. La présente demande émane du pouvoir organisateur: COMMUNAUTE FRANCAISE
 Directeur de l'Institut pour la Communauté Française: SOBLET JACQUES
 et se rapporte à l'établissement suivant:

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française

adresse complète: Chemin de Weyler, 2
 6700 ARLON
 n° de téléphone : 063/22.46.00
 n° de matricule : 8.006.018

Date: le 06 Juin 95
 Signature:



- 2. Transmis en date du par le réseau Communauté Française

- 3. Intitulé de l'unité de formation: *Initiation au récepteur par satellite.*

CODE : 22 41 01 U 21 E 1

- 4. Finalités de l'unité de formation: repris en annexe n° 1 de 1 page(s)
- 5. Capacités préalables requises: repris en annexe n° 2 de 1 page(s)
- 6. Classement de l'unité de formation:
 Enseignement *Secondaire Supérieur de Transition*
- 7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement: repris en annexe n° 3 de 1 page (s)
- 8. Programme de (des) cours: repris en annexe n° 4 de 2 page (s)
- 9. Fixation des capacités terminales: repris en annexe n° 5 de 1 page(s)
- 10. Chargé(s) de cours : repris en annexe n° 6 de 1 page(s)

11. Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation : 224*01VLEA

HORAIRE MINIMUM

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Code U	Nombre de périodes
Réception par satellites
Théorie C.T. J 10
Labouatoire C.T. E 25
.....
.....
.....
2. Part d'autonomie		P 5
		Total des périodes 40

12. Réserve au service d' Inspection.

a. Observation(s) de l' (des) inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique. { annexe(s) éventuelle(s) }.

Il convient de modifier l'intitulé : "SUR" à remplacer par "à"
AVIS FAVORABLE


21/08/95

Gilbert SERVAIS
Inspecteur Enseignement
de Promotion Sociale
Rue de Noville, 44
Fexhe-le-Haut-Clocher

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

Voir Remarque.

Date: 01 SEP. 1995

Signature: 
ADMINISTRATEUR
PÉDAGOGIQUE



ITELA - Aile 5
chemin de Weyler 2
6700 Arlon
Tél./Fax : (063) 22.46.00

Fiche d'introduction d'un dossier pédagogique
de régime 1 provisoire de 1ère phase.

1. Introduit par l'Etablissement : I.E.P.S.C.F. ARLON -MUSSON
Chemin de Weyler, 2
6700 ARLON
Tél.- Fax. : 063/22.46.00

2. La procédure reprise au Doc. I SP CF a-t-elle été suivie ?
(voir circ. PS 285/94) *oui*

3. Le dossier a-t-il été traité par un groupe de travail constitué
à l'initiative de M l'Administrateur pédagogique ?

* Composition du groupe :

Inspecteur : *Mr Servais*

Directeur et écoles concernées : *Mr Jacques SOBLET*
I E P S C F Arlon

Professeurs : *Mr Fries - Mr Schmit*

* Dates des réunions : *le 29 Mai 95 à Arlon*

* Dates d'ouverture prévue : *Septembre 95*

4. Le dossier a-t-il été traité par une équipe (bénévole)
indépendante ?

* Directeurs :

* Professeurs

* Experts :

* Dates d'ouverture prévue :

5. Dans le cas d'une section, pourriez-vous fournir un organigramme des UF constitutives de la section ?

6. Dans le cas d'une UF indépendante pourriez-vous justifier de son utilité ?

*Demande locale ou rien n'existe dans ce domaine
Proposition de partenariat avec le Collège Européen de Technologie dans le cadre du FED*

7. Dans le cas d'une convention, quels sont les partenaires prévus ?

NOM

ADRESSE

RAISON SOCIALE

8. Dans le cas de l'Enseignement supérieur de type court :

8.1. un dossier section de moins de 750 périodes est soumis à la commission de concertation (demande transmise par le secrétariat permanent);

8.2. que proposez-vous comme catégorie pour la section et les UF constitutives de cette section ? (présenter à la Commission du Conseil supérieur);

8.3. que proposez-vous comme profil professionnel (pour les sections de + de 1200 périodes);

Avez-vous rempli les formulaires adéquats ?

9. Avez-vous joint, s'il échet, une attestation spécifiant que cette programmation n'entraîne aucune mise en disponibilité par défaut d'emploi ou perte partielle d'emploi ? (voir Doc prévu).

*Cette UF ne peut que générer des postes prof.
Aucun prof. n'est nommé définitif dans ce domaine.*

10. Dans le cas d'un dossier emprunté à un autre réseau avez-vous suivi la procédure prévue : demande écrite au réseau d'origine (via le Secrétariat permanent).

Le 06 juin 1995

UF : INITIATION SUR LA RECEPTION PAR SATELLITES

DENOMINATION DES COURS	CLASSE	CODE	PERIODES
Réception par satellites Théorie	CT	J	10
Réception par satellites Laboratoire	CT	E	25
Autonomie			5

TOTAL DES PERIODES :

40

CLASSIFICATION : ESST

UF : INITIATION SUR LA RECEPTION PAR SATELLITES

FINALITES GENERALES :

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion Sociale, cette unité de formation doit :

- a) **CONCOURIR** à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
- b) **REPONDRE** aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

FINALITES PARTICULIERES :

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

- **MAITRISER** le vocabulaire propre à une réception par satellite;
- **MAITRISER** la technologie élémentaire propre au matériel de réception d'une installation de base pour satellites;
- **REALISER** le raccordement d'une installation de réception élémentaire par satellite;

UF : INITIATION SUR LA RECEPTION PAR SATELLITES

CAPACITES PREALABLES REQUISES

L'étudiant doit être capable de :

- APPLIQUER les lois de la théorie des circuits électriques.
- RESOUDRE par le calcul différents circuits électriques.

Est admis de plein droit, l'étudiant porteur de l'attestation de réussite de l'unité de formation Régime I :

« Electricité de base pour électroniciens »

dispensée dans l'enseignement secondaire supérieur de transition de Promotion Sociale.

UF : INITIATION SUR LA RECEPTION PAR SATELLITES

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES ET
REGROUPEMENTS

Les groupes d'étudiants seront organisés de manière à garantir le niveau des études.

UF : INITIATION SUR LA RECEPTION PAR SATELLITESPROGRAMME DES COURS DE L'UF

A l'issue de l'unité de formation, les étudiants seront capables de :

A) Théorie :

- CITER les différentes allocations de fréquences propres aux principaux satellites tels que ASTRA, TELECOM, ... ainsi que le spectre de leurs émissions respectives;
- DEFINIR les termes couramment utilisés dans la réception de signaux satellites;
- RESTITUER le schéma bloc propre à la structure fondamentale d'une transmission par satellite;
- DECRIRE les différents éléments constitutifs d'une antenne parabolique, DECRIRE leurs caractéristiques et EXPLIQUER leur rôle dans la réception;
- EXPLIQUER le principe de fonctionnement des différents types de têtes HF tels que celles destinées à la réception des émissions issues d'ASTRA et TELECOM.
- EXPLIQUER le principe d'une polarisation verticale ou horizontale sur une tête HF mixte;
- DETERMINER le diamètre minimum d'une antenne à partir d'un tableau de localisation des satellites en vue de la réception d'un de ceux-ci;

UF : INITIATION SUR LA RECEPTION PAR SATELLITES

B) LABORATOIRE :

- EFFECTUER le positionnement d'une antenne mobile en vue de la réception d'un satellite donné après calculs des angles (azimut et élévation) par approximations successives;
- EFFECTUER le raccordement d'une installation élémentaire en vue d'une réception par satellites;
- DETERMINER les causes possibles des pertes de signaux éventuelles dans une installation élémentaire de réception par satellite;

UF : INITIATION SUR LA RECEPTION PAR SATELLITES

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de maîtriser les différentes notions abordées dans le présent dossier pédagogique.

L'étudiant sera capable de :

- REALISER le raccordement et EFFECTUER la mise au point d'une installation de réception élémentaire par satellite;

Cette capacité sera maîtrisée intégralement.

UF : INITIATION SUR LA RECEPTION PAR SATELLITES

PROFIL DU (DES) CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.